



**AMICALE DES ANCIENS MARINS et  
MARINS ANCIENS COMBATTANTS  
DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS**

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique  
1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

# COMPTE RENDU REUNION MENSUELLE DU 05 JANVIER 2024

Chers Amicalistes,

Ci-dessous le compte rendu de notre réunion mensuelle qui s'est tenue le 05 janvier 2024 à 19h

Président de séance : Patrick SAINT-GUIRONS

Secrétaire de séance : Patrice MONTIGNY

9 amicalistes présents :

- Patrick SAINT-GUIRONS
- Patrice MONTIGNY
- Luc BERLIET
- Didier MARTEAU
- Raoul ABETEL
- Lucien LORENZO
- Bernard ALIANI
- Jacky CACHARD
- Aldo LOMBARDI

4 excusés :

- Alain VINEL
- Jean-Pierre LUCHT
- Stéphane Lozano
- Bernard LUCHT

## **Point n°1 : Vœux du Président**

Citation du Président :

« A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux. Que cette année nouvelle soit remplie de bonheur, de réussite, et de moments inoubliables »

Les vœux seront envoyés à Monsieur le Maire, aux Elus du Conseil Municipal, CIRFA, Centre PMM de Lyon et Associations patriotiques. Un devis sera demandé à bureau vallée pour l'impression de cartons

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Mail : [secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr](mailto:secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr)

[contact@anciensmarinssaintpriest.fr](mailto:contact@anciensmarinssaintpriest.fr)

Facebook : Anciens Marins de Saint Priest



**AMICALE DES ANCIENS MARINS et  
MARINS ANCIENS COMBATTANTS  
DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS**

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

**Point n°2 : Courrier**

Lettre de la banque confirmant le transfert de compétences du nouveau Trésorier et nouveau Président auprès de l'établissement

- Signature chèque
- Accès internet
- Code CB

**Point n°3 : Retex repas Assemblée Générale du 09 décembre 2023 :**

- Pourquoi, sur le devis, il est noté 1 bouteille de vin pour 4 (75cl) avons-nous eu 1 pot de vin pour 4 (<50cl) si remplie normalement. Les apéritifs supplémentaires devaient être à 2€ euros
    - o Frais supplémentaires engagés 45€ de plus pour les pots.
    - o Aldo a payé entre 2,5€ et 3€
    - o Patrick Saint-Guiron pour 2 verres de vins, 1 Ice-Tea 1 coca a payé 14 euros.
- Didier Marteau, en charge de l'organisation de ce repas est retourné sur place pour plus d'explication. Aucune raison logique sur ce débordement
- S'agissant de comportement : quand un responsable de l'association demande quelque chose de normal à un adhérent, il s'exécute.

**Point n°3 : Questions diverses**

- Trousseau de clé de l'Amicale l'ancien président :  
Patrick Grenaud dit avoir remis son trousseau à Lucien Lorenzo  
Lucien ne l'a pas. Le Président actuel se mettra en relation avec son prédécesseur pour récupérer le trousseau
- Projet de don à la SNSM :  
La SNSM ne vivant que de don pour son action de secours en mer, il nous semble évident d'apporter notre soutien, au même titre que ce qui a été fait pour la reconstruction de l'Hermione. Aussi la somme de 250€ a été validée. Un courrier accompagné du chèque leur sera donc adressé
- Achat d'une nouvelle imprimante :  
Une étude en cours pour évaluer le besoin en impression pour une acquisition avant la fin du mois. A noter que le coût des cartouches est un point non négligeable. Il sera donc demandé de limiter les impressions au strict minimum
- Internet et FIA :  
Un changement de matériel voire d'opérateur est envisagé pour faciliter l'accès à internet mais aussi une demande d'installation de la fibre
- Mise aux normes de sécurité du local  
Il faut savoir que le stockage des bouteilles de gaz dans le local est strictement interdit, De la même façon il manque 2 blocs de sortie de secours.  
Il sera donc demandé aux services techniques de la commune d'intervenir sur ces 2 points

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Mail : [secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr](mailto:secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr)

[contact@anciensmarinssaintpriest.fr](mailto:contact@anciensmarinssaintpriest.fr)

Facebook : Anciens Marins de Saint Priest



## **AMICALE DES ANCIENS MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS**

**Association loi 1901**

**Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique**

**1 Grande Rue – 69800 Saint Priest**

- Nouvelles adhésions :  
Comme annoncé lors de l'AG, l'entrée de nouveaux adhérents non anciens marins sera portée à 5% du nombre d'anciens marins adhérents. La décision en revient au membre du bureau (art 5 des statuts)  
Cette année le nombre est donc de 5 personnes. Faire des choix est toujours une tâche difficile.  
Les heureux élus sont
  - Pascal PERROCHE
  - Patrick MARMONT
  - Karim ABDELKADER
  - Patrick KASSI
  - Larsène BENAISI
- Utilisation de la salle à titre personnel :  
Aucune objection n'est faite. Cependant une charte d'utilisation sera rédigée
- Sortie à ANSE : 07 avril 2024  
Tarif : 50€/pers prix ferme  
Courrier en cours de rédaction pour diffusion
- Repas mensuel :  
Le prochain repas mensuel aura lieu le samedi 27 janvier. Notre Président, pour inaugurer ses nouvelles fonctions nous embarque pour un repas polonais : le BIGOS.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 2 février 2024 19h et sera consacrée essentiellement à l'organisation de la journée cochonnailles du 25 février et sortie à ANSE.  
N'hésitez à nous faire parvenir les questions que vous souhaitez inscrire à l'ordre du jour par mail  
Les questions inscrites à l'OdJ ainsi que les questions diverses étant épuisées le Président met fin à la réunion.

Nous remercions chaleureusement Bernard Aliani pour cet excellent sanglier autour duquel nous nous sommes retrouvés pour clôturer cette réunion

## **Quelques informations Marines**

Ces dernières semaines, plusieurs missiles et drones, lancés depuis des zones contrôlées par les rebelles Houthis [soutenus par l'Iran] au Yémen, ont été interceptés et détruits par des « destroyers » de l'US Navy déployés en mer Rouge. Si, pour la plupart, ces attaques ont ciblé le sud d'Israël ainsi que des cargos et des pétroliers liés à des intérêts israéliens, il n'est pas exclu que certaines d'entre elles les aient visés sciemment, d'autant plus que, tant en Irak qu'en Syrie, des milices affiliées à Téhéran s'en prennent régulièrement aux emprises militaires américaines.

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Mail : [secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr](mailto:secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr)

[contact@anciensmarinssaintpriest.fr](mailto:contact@anciensmarinssaintpriest.fr)

Facebook : Anciens Marins de Saint Priest



**AMICALE DES ANCIENS MARINS et  
MARINS ANCIENS COMBATTANTS  
DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS**

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

Cependant, le Pentagone n'est pas affirmatif... Toutefois, a-t-il encore fait valoir, le 4 décembre, de telles attaques « représentent une menace directe pour le commerce international et la sécurité maritime ».

Reste que, le 9 décembre, les Houthis ont amplifié leurs menaces en affirmant que si « Gaza ne reçoit pas la nourriture et les médicaments dont elle a besoin, tous les navires en mer Rouge à destination de ports israéliens, quelle que soit leur nationalité, deviendront une cible ».

C'est dans ce contexte que, ayant intégré l'initiative européenne EMASoH [European-led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz – opération Agénor] le 1er décembre, après une escale aux Émirats arabes unis, la frégate multi-missions [FREMM] Languedoc a abattu deux drones lancés depuis le Yémen.

« Le 9 décembre, la FREMM Languedoc [...] a abattu deux drones qui se dirigeaient droit sur elle, en provenance des côtes du Yémen. L'interception et la destruction de ces deux menaces caractérisées ont eu lieu vers 21h30 puis vers 23h30 [heures françaises] à 110 km des côtes du Yémen, à hauteur de Al Hudaydah », a en effet affirmé l'État-major des armées [EMA]. Et d'ajouter que la frégate « opère en mer Rouge sous chaîne de commandement nationale ».

Cet incident fait écho aux propos qu'avait tenus l'amiral Christophe Prazuck, alors chef d'état-major de la Marine nationale [CEMM], en décembre 2017. « Je pense que nous ne sommes pas loin

du jour où un missile antinavire sera tiré contre un bâtiment français », avait-il en effet « prophétisé », lors d'une audition parlementaire.

L'EMA n'a pas précisé les moyens utilisés pour abattre ces deux drones [des Samad-3?]. Pour rappel, outre ses capacités de lutte anti-sous-marine, de lutte anti-navire et de frappe contre la terre, une frégate multi-missions est dotée d'une tourelle de 76 mm, de deux canons téléopérés de 20 mm et, surtout, de 16 missiles surface-air Aster 15 en silos [SYLVER A-43] qui, couplés au radar multifonctions Herakles, capable de détecter et de suivre jusqu'à 400 cibles maritimes et aériennes, peut intercepter tout aéronef [avion, drone et missile de croisière] représentant une menace jusqu'à plus de 30 km de distance et à une altitude de 13 km.

Cela étant, il n'est pas exclu que la FREMM Languedoc ait utilisé son canon de 76 mm pour abattre ces deux drones.

En effet, lors d'un exercice effectué dans le golfe de Gascogne en septembre 2022, avec la participation du centre d'essais des Landes [CEL] de la Direction générale de l'armement [DGA], la FREMM Bretagne avait lancé un Aster 15 [photo] pour détruire un premier missile « simulé » et utilisé son canon de 76 mm pour « traiter » le second. « Des leurres électromagnétiques ayant été simultanément déployés », avait précisé la Marine nationale, à l'époque.

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Mail : [secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr](mailto:secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr)

[contact@anciensmarinssaintpriest.fr](mailto:contact@anciensmarinssaintpriest.fr)

Facebook : Anciens Marins de Saint Priest



**AMICALE DES ANCIENS MARINS et  
MARINS ANCIENS COMBATTANTS  
DE SAINT PIERRE ET DES ENVIRONS**

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Pierre

Reste maintenant à voir quelles seront les conséquences diplomatiques et militaires de cet incident, dont le caractère intentionnel est fortement suggéré par l'EMA...

Le 7 décembre, le conseiller adjoint à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Jon Finer, a accusé le Corps des gardiens de la révolution iranien de fournir une aide aux Houthis pour « planifier et mener des attaques de missiles et de drones contre Israël et des navires en mer Rouge ».



Sources : <https://www.opex360.com>

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Mail : [secretaire@anciensmarinssaintpierre.fr](mailto:secretaire@anciensmarinssaintpierre.fr)

[contact@anciensmarinssaintpierre.fr](mailto:contact@anciensmarinssaintpierre.fr)

Facebook : Anciens Marins de Saint Pierre